

REPÉRER LES SITUATIONS DE HARCÈLEMENT ET D'INTIMIDATION

□ COMMENT REPÉRER UN ÉLÈVE PERSÉCUTÉ ? □

Si vous repérez plusieurs de ces signaux chez votre enfant :

Réactions
excessives

Anxiété, inquiétudes,
tristesse

Changement de
comportement

Plaintes corporelles
récurrentes

Troubles du
sommeil, fatigue
importante

Retards / Refus
d'aller à l'école

Prise ou perte de
poids

Repli sur soi,
isolement

Augmentation de la
demande d'argent de
poche ou disparition

Agressivité,
irritabilité, colère

Appels
téléphoniques
désagréables ou
inquiétants

Dévalorisation de
soi

**MERCI D'EN INFORMER UN PERSONNEL DU
COLLEGE**

***LE BIEN-ÊTRE DES ELEVES,
NOTRE PRIORITE***

REPÉRER LES SITUATIONS DE HARCÈLEMENT ET D'INTIMIDATION

□ COMMENT REPÉRER UN ÉLÈVE INTIMIDÉ ? □

Si vous repérez plusieurs de ces signaux chez votre enfant :

Réactions
excessives

Plaintes corporelles
récurrentes

Prise ou perte de
poids

Agressivité,
irritabilité, colère

Anxiété, inquiétudes,
tristesse

Troubles du
sommeil, fatigue
importante

Repli sur soi,
isolement

Appels
téléphoniques
désagréables ou
inquiétants

Changement de
comportement

Retards / Refus
d'aller à l'école

Augmentation de la
demande d'argent de
poche ou disparition

Dévalorisation de
soi

**MERCI D'EN INFORMER UN PERSONNEL DU
COLLEGE**

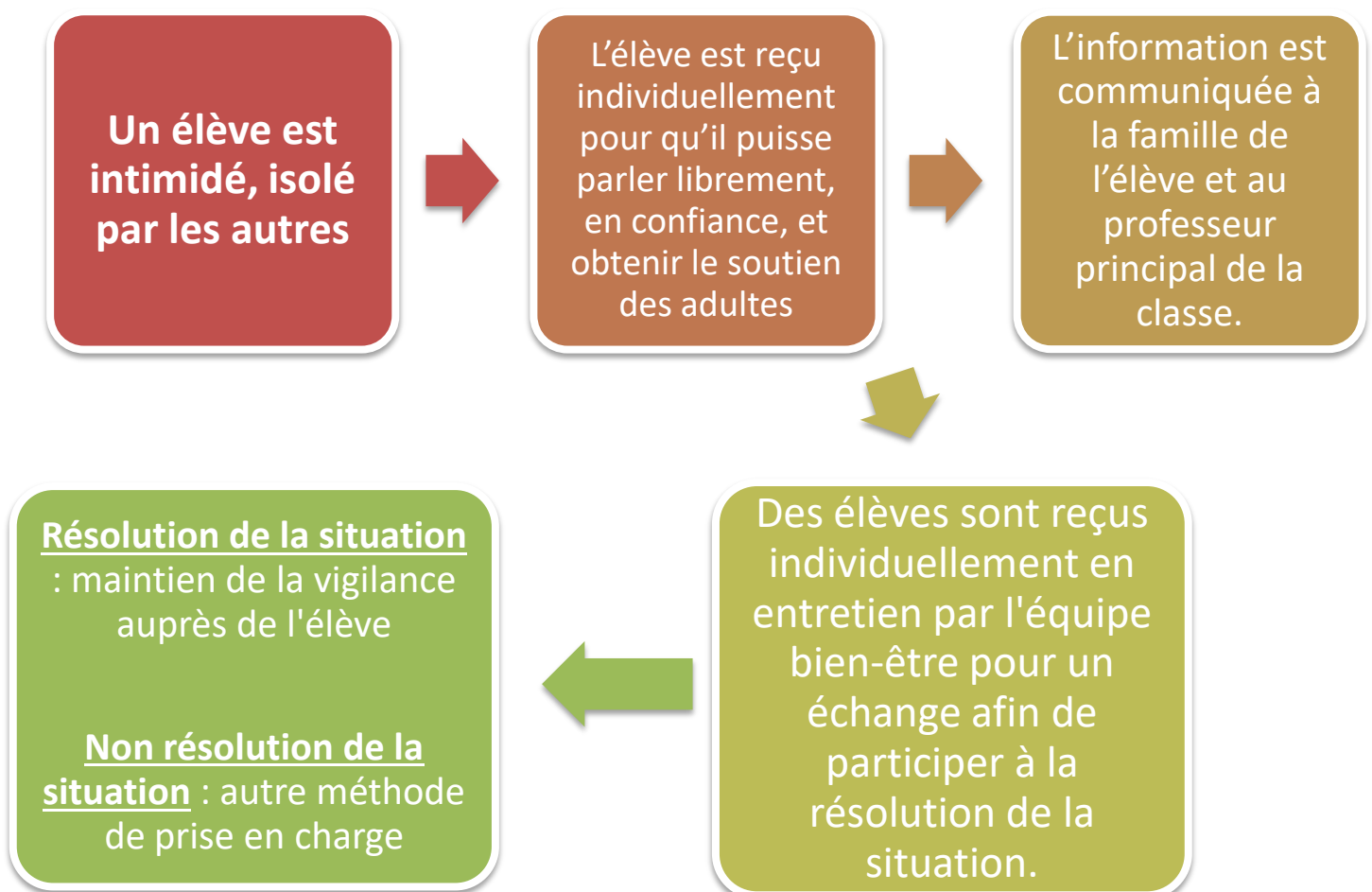
***LE BIEN-ÊTRE DES ELEVES,
NOTRE PRIORITE***

L'équipe « Bien-être au collège »

« Les élèves doivent être préservés de tout propos ou comportement humiliant et respectés dans leur singularité. En outre, ils doivent bénéficier de garanties de protection contre toute violence physique et morale ».

A ce titre, lors d'une possible situation d'intimidation scolaire rencontrée au sein du collège, un ou plusieurs élèves peuvent être entendus par les membres de l'équipe bien-être au collège.

Ce groupe est composé de personnels de Vie scolaire, de professeurs, de l'assistante sociale, de l'infirmière et de la Psy EN. C'est une équipe formée au repérage et à la prise en charge des situations de harcèlement.



L'équipe « Bien-être au collège »

« Les élèves doivent être préservés de tout propos ou comportement humiliant et respectés dans leur singularité. En outre, ils doivent bénéficier de garanties de protection contre toute violence physique et morale ».

A ce titre, lors d'une possible situation d'intimidation scolaire rencontrée au sein du collège, un ou plusieurs élèves peuvent être entendus par les membres de l'équipe bien-être au collège.

Ce groupe est composé de personnels de Vie scolaire, de professeurs, de l'assistante sociale, de l'infirmière et de la Psy EN. C'est une équipe formée au repérage et à la prise en charge des situations de harcèlement.

